

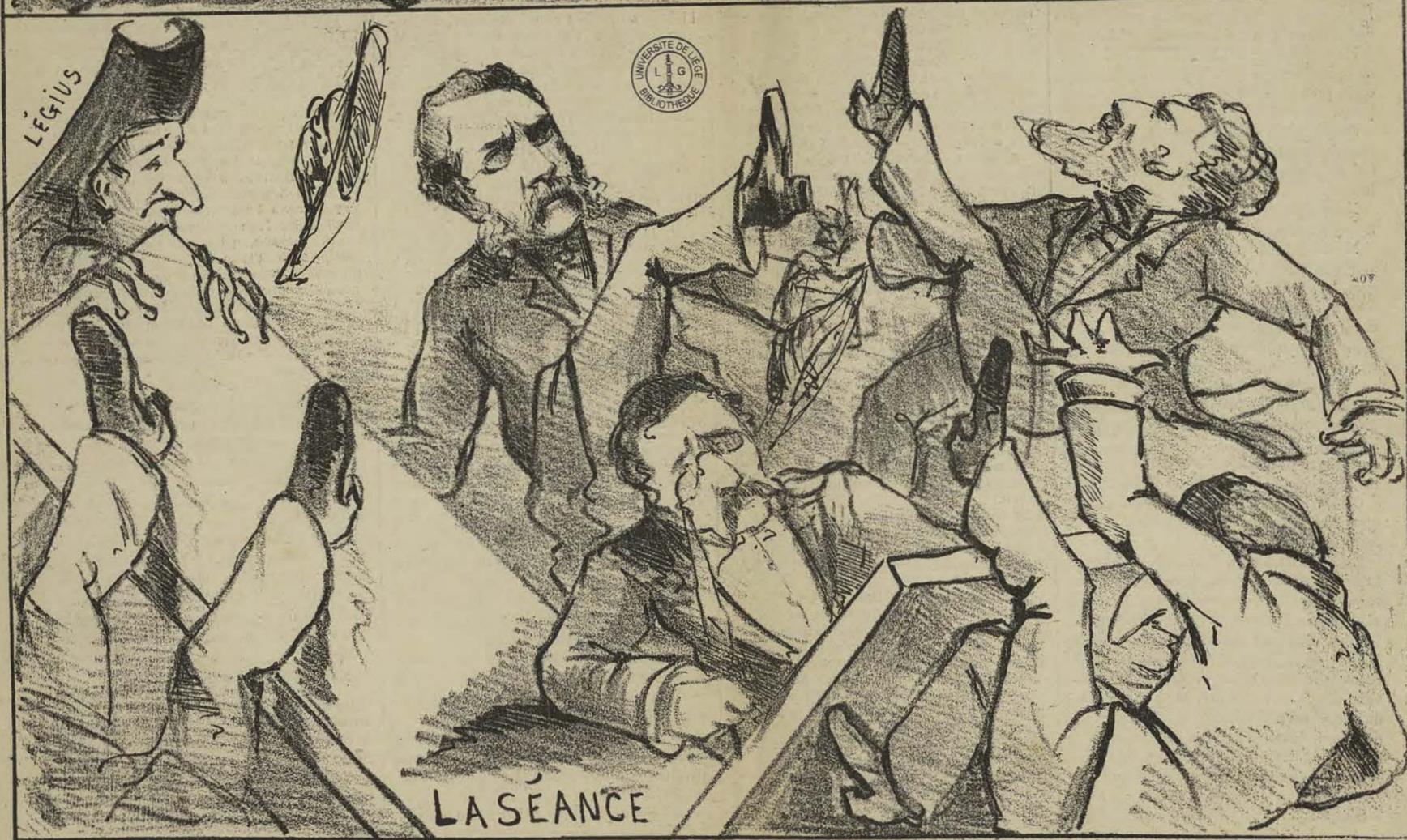
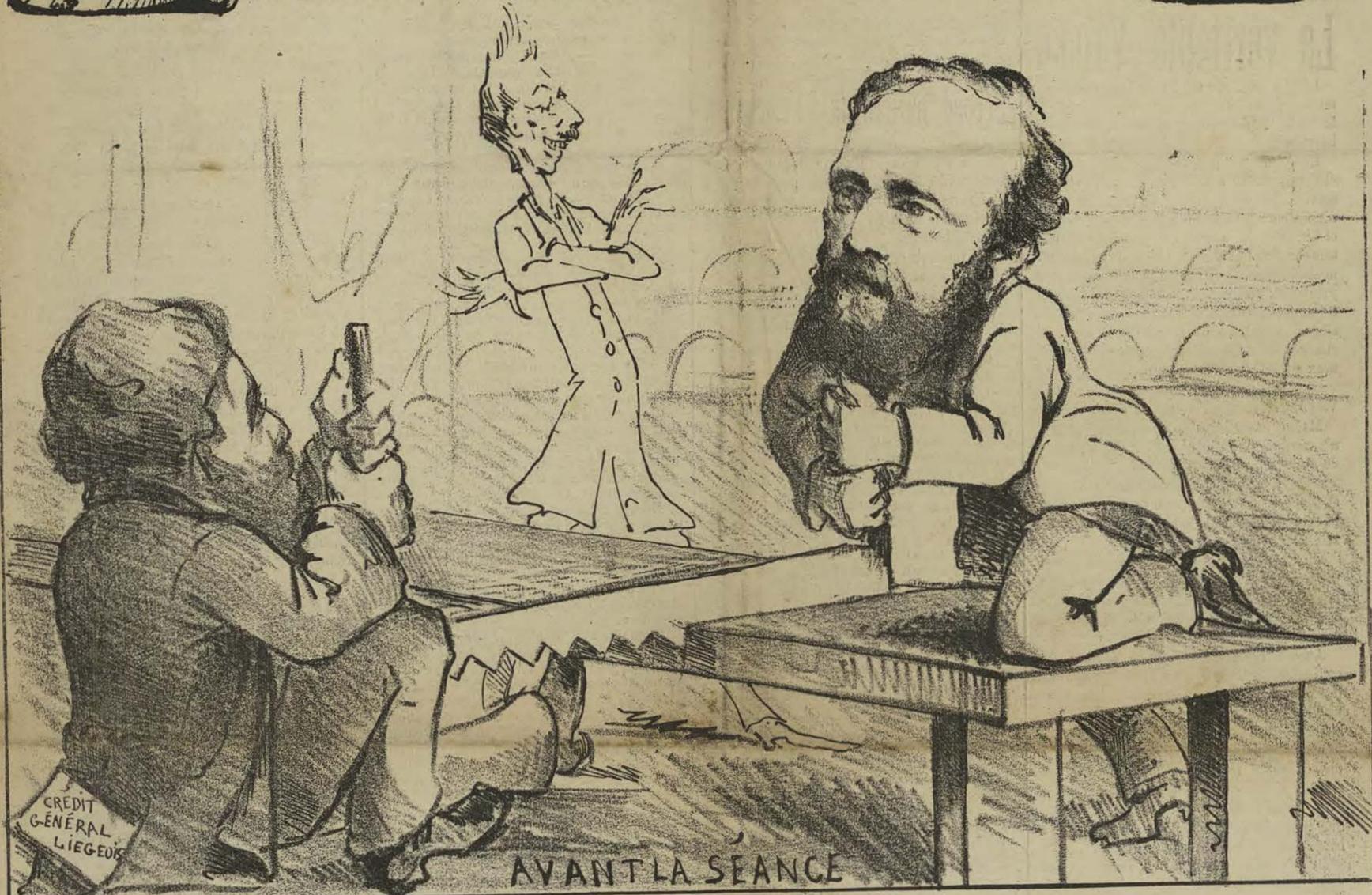
LE FRONDEUR

15 C^{MES} = LE N^O

JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENT UN AN (52 N^{OS}) 17.00

BUREAU RUE DE LA SÉPULTURE



RÉFLEXION DE LÉGIUS.
 « SAINTE VIERGE, VOILÀ QUI NOUS FAIT
 LA PARTIE MOINS BELLE! »

ABONNEMENT :
Un an fr. 7 00
Franco par la Poste

Bureaux :
2 - Rue de l'Etuve - 12
A LIÈGE

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ANNONCES :
La ligne fr. 1 00

RÉCLAMES :
Dans le corps du journal
La ligne 1 60

On traite à forfait.

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits

Le véritable Vaincu

Le véritable vaincu de la bataille du 17 mars n'est pas, comme on pourrait le croire, le triste Collège dont nous sommes débarrassés.

Le Collège, à proprement parlé, n'a pas été vaincu. Il a simplement été prié de sortir... par les épaules. Le débat de lundi n'a nullement diminué MM. Mottard, Gillon et C^{ie}, pour la bonne raison qu'on ne peut tomber plus bas que par terre. Avant comme après la séance, le Collège avait perdu tout prestige ; seulement, comme ces fonctionnaires obstinés semblaient rivés à leurs sièges, il fallait bien que quelqu'un se chargea de désincruster les espèces de végétaux enracinés au banc municipal.

C'est ce que MM. Hanssens, Poulet et Van Marck se sont chargés de faire.

Mais si le Collège n'a pas été vaincu, s'il n'a rien perdu depuis lundi, il n'en est pas de même du parti catholique.

C'est à celui-ci, particulièrement, autant et plus encore qu'au parti doctrinaire, que la dégringolade du Collège a porté un coup terrible.

On ne saurait croire quelle délicieuse espérance ces bons cagots avaient fondé sur la présence, au banc du Collège, lors des élections prochaines, de MM. Mottard et consorts.

Avec ce Collège, en effet, les catholiques avaient la partie belle pour faire réussir, non pas quelques-uns de leurs candidats, mais une liste tout entière.

Ils allaient exploiter contre tous les candidats anti-catholiques, les griefs que nous mêmes avons fait valoir contre le Collège défunt.

Si jamais un Collège semblable à celui que nous pleurons, avait pu se maintenir jusqu'aux élections, maître Légius et les siens n'auraient pas manqué de dire, non sans quelques raisons d'ailleurs, que seule la présence des catholiques au Conseil pourrait assurer la bonne marche des affaires.

Heureusement, le Conseil a eu la sagesse de comprendre ce qu'il importait qu'il fit, et cette preuve d'intelligence mérite un bon point.

Seulement, à présent que le Conseil communal est entré dans une bonne voie, aurait-il le courage de persister dans ses résolutions.

Nous tâchons de croire — sans cependant trop y compter.

Nous avons eu trop souvent l'occasion de voir que pour les hommes d'Etat doctrinaires qui dirigent encore le parti libéral — ce qui ne prouve guère en faveur de celui-ci — l'intérêt général doit toujours céder le pas aux intérêts privés. Il n'est nul besoin, en effet, de rappeler des faits particuliers — pas même la nomination de M. Félix Ledent en qualité de membre du comptoir d'escompte — pour que l'on sache que, pour les aigles du doctrinarisme, les questions de personnes, de familles, de coteries priment les questions de salut public et de justice.

Cette fois encore, nous avons à craindre que l'on n'obéisse, en haut lieu, à des mobiles d'intérêt privé.

L'intérêt de la ville, en effet, d'accord avec l'intérêt bien entendu du libéralisme sincère, exigerait que l'on nommât des hommes absolument dégagés de toute attache avec le doctrinarisme incarné en messieurs Frère-Orban, Trasenster et C^{ie}. Mais l'intérêt de M. Frère-Orban et des siens, connexe d'ailleurs à l'intérêt de la compagnie du gaz, étant précisément opposé cette fois encore, à l'intérêt général tout comme à l'intérêt du libéralisme, il est à craindre que ce ne soient point les intérêts généraux qui l'emportent.

Seulement, si nos craintes se réalisent, si la clique orban-doctrinaire, c'est-à-dire le parti de la diffusion des lumières — à 24 centimes le mètre cube — remporte la victoire, il est une chose que, sans être pro-

phète, on peut prédire à coup sûr : c'est le triomphe, aux élections d'octobre, du parti catholique liégeois. CLAPETTE.

Second numéro du "Frondeur,"

On présence de l'immense succès obtenu par notre numéro de mardi, spécialement consacré à la crise communale, le *Frondeur* publiera encore mardi prochain un numéro spécial relatif aux affaires locales.

Ce numéro devra être vendu au prix de **10 centimes.**

Il baisse !

Décidément, M. Frère-Orban n'est plus le même.

Le grand homme vieillit. Un symptôme caractéristique s'était déjà manifesté lors de la discussion parlementaire du samedi dernier.

M. Frère-Orban avait défendu l'ahurissant questionnaire publié par les sous-ordres de M. Van Humbeek !

C'était déjà grave. Mardi, ça été pis encore. M. Frère — comme les vieillards sur le retour — jette de tendres regards vers la religion.

A une interruption relative aux articles du questionnaire consacrés à la divinité, il a répondu « qu'il était inconvenant de plaisanter la divinité. »

De la part de l'inventeur de l'arrogance sacerdotale c'est assez joli.

Décidément, vous baissez, monseigneur !

BASILE à LA CHAMBRE

On a pu voir, dans les comptes-rendu des journaux quotidiens, que la Chambre s'est occupée le 15 de ce mois — enfin ! — de ce pauvre Demblon, exécuté net, pour crime de radicalisme, par le bourreau amateur, M. Magis-Trasenster.

Voici, d'après les annales parlementaires, le compte-rendu de la partie de la discussion relative à la victime du genre du magnifique recteur de l'université :

M. Robert. — Ce ministère de l'instruction publique est une création du libéralisme, il a le droit d'en attendre l'expression la plus énergique et la plus pure de la pensée libérale.

Il n'en n'est pas ainsi. On y fait preuve tantôt d'une intolérance cruelle, tantôt d'une inexplicable indulgence. Vous avez entendu parler, messieurs, de ce malheureux instituteur liégeois... (Interruption.)

M. Bouvier. — Pas de questions de personnes.

M. d'Andrimont. — Cet incident a été vidé.

M. Robert. — Je crois devoir rappeler ce fait, non pas pour provoquer un incident, mais pour montrer l'esprit fâcheux qui règne au ministère de l'instruction publique.

Je disais donc, la Chambre a entendu parler de cet instituteur, frappé de suspension par l'administration communale dont il dépendait pour avoir exprimé dans une réunion publique des opinions qui s'écartaient de l'orthodoxie politique que l'on impose, paraît-il, aux instituteurs.

M. Magis. — Il n'a pas été suspendu pour ses opinions politiques.

M. Bouvier. — Parlons de la question en discussion et de rien autre.

M. Robert. — Vous l'avez déclaré vous-même dans cette Chambre, monsieur Magis. C'est à raison d'opinions exprimées dans un meeting que cet instituteur a été suspendu. (Interruptions de MM. Neujean et Neef.)

M. Magis. — Je n'ai jamais déclaré cela ; j'ai protesté, au contraire, contre cette interprétation. (Bruit.)

M. Robert. — La suspension a été provoquée pour un discours prononcé dans un meeting.

M. Magis. — Ce n'est pas pour ses opinions politiques, je le répète. Cela a été réfuté ici et ailleurs. (Interruption.)

M. le président. — N'interrompez pas.

M. Robert. — Je maintiens, malgré les dénégations qui se produisent sur le banc de Liège, que la suspension a été prononcée à raison des opinions politiques de l'instituteur. (Interruption.)

M. Magis. — Nous avons répondu, l'année dernière, dans cette Chambre, et nous lui avons fait connaître les motifs légitimes qui ont inspiré les décisions du Conseil communal.

M. Bouvier. — A la question ! Rappelez à la question, monsieur le président.

M. Robert. — Nous maintenons notre appréciation.

M. Magis. — Justifier !

M. Neujean. — Tâchez de connaître les faits dont vous parlez.

M. Robert. — Nous les connaissons parfaitement.

M. Bouvier. — A la question ! (Bruit, interruption.)

M. le président. — N'interrompez pas, Monsieur Robert, veuillez rentrer dans la question.

M. Robert. — Si ce que je viens de dire intéresse ou gêne l'administration communale de Liège, cela ne me regarde pas. (Bruit)... C'est au ministre de l'instruction publique que je parle. (Interruption.) Ce sont vos interruptions systématiques qui m'empêchent de terminer. J'aurais fini si je n'étais constamment interrompu.

M. Neujean. — Nous vous écoutons, mais vous avez parlé d'une question étrangère au débat.

M. Robert. — Cette question n'est pas étrangère au débat ; elle se rapporte à l'esprit regrettable qui règne dans les bureaux de l'instruction publique.

Nous n'allons pas, évidemment, nous occuper des interruptions grotesques du déplorable pître qui a nom Bouvier. Cette gloire doctrinaire des cabarets de Virton, qui s'avise de donner des ordres au président d'une assemblée législative, ne mérite vraiment pas une leçon ; il vaut mieux en rire — en se demandant toutefois comment on a pu faire une réputation d'homme d'esprit à ce « gros farceur » campagnard.

Mais ce qu'il convient de relever, ce sont les audacieuses affirmations de MM. Magis et Neujean, lesquels ont osé prétendre que ce n'est pas à raison des opinions exprimées par lui dans un meeting, que M. Demblon a été suspendu.

Encore convient-il de n'être point trop sévère pour M. Neujean qui, en sa qualité d'avocat très occupé, doit avoir l'habitude de parler à la légère — et pour les besoins de la cause — de choses qu'il ne connaît pas ; mais chez M. Magis, le côté canaille des dénégations dont nous parlons est plus accentué.

M. Magis sait, en effet, et savait parfaitement au moment même où il disait le contraire en pleine Chambre, que c'est uniquement en raison d'opinions exprimées par M. Demblon dans deux meetings, que cet instituteur a été suspendu, sur la proposition de M. Magis. C'est même tellement vrai que les passages des discours qui ont motivé la suspension, ont été particulièrement visés par M. Magis pour justifier la mesure de rigueur prise à l'égard d'un malheureux et qu'aucun autre grief n'a été invoqué contre M. Demblon auquel M. Magis lui-même a déclaré n'avoir aucun reproche à faire en dehors de ses opinions.

On voit quelle créance on peut désormais accorder aux affirmations de l'ex-échevin de l'instruction. C'est ce qui explique parfaitement, d'ailleurs, le toupet avec lequel M. Magis — qui n'a cessé de lâcher ses collègues pour se tirer seul d'affaire et arriver au fauteuil de bourgmestre — a osé affirmer, dans la dernière séance du Conseil communal, qu'il s'était toujours rendu solidaire des actes posés par le Collège.

Cette sérénité de M. Magis provenait évidemment, de l'habileté acquise par lui dans ces sortes d'affaires. Ces affirmations sont devenues pour lui une question de métier.

Décidément, il n'y a pas que dans les rangs cléricaux que l'on trouve des Basiles ! CLAPETTE.

CRITIQUE TRANSCENDANTE.

La Meuse justifie décidément son titre : c'est bien le fleuve profond qui reçoit indifféremment dans son lit les eaux des rivières d'allure romantique et les eaux de rigole. Comme le fleuve qui roule ses flots impétueux engouffre tout l'élément liquide rencontré au passage, la Meuse du beau Léon reçoit « dans son sein » toute la prose produite par les littérateurs les plus divers, depuis le plus majestueux jusqu'au plus potinier, depuis l'olympien Van den Boorn jusqu'au marmiton J. C.

Tous ces collaborateurs sont d'ailleurs amusants, chacun dans leur genre : la Meuse est un journal essentiellement gai.

Mais, si tous les collaborateurs sont amusants, ils ne le sont pas au même degré, et certains d'entre eux dépassent leurs copains d'un nombre incalculable de coudées.

En tête de ces forts ténors du journalisme coulant, brille incontestablement l'incomparable Van den Boorn (Édouard pour les dames).

Chaque page de ce maître critique constitue un chef-d'œuvre de classicisme. Dans le même genre, je ne connais guère que le Télémaque de cette bonne vieille croûte de Fenelon, qui puisse soutenir la comparaison.

Et encore, la prose du bel Édouard a-t-elle souvent une grandeur homérique à laquelle n'arrive pas toujours le cygne de Cambrai. Le dernier compte-rendu d'Édouard, notamment, renferme de ces passages qui rendent un écrivain célèbre, au même titre que celui de la mer Rouge apporta jusqu'à nous le nom de Pharaon.

C'est le numéro du 14 de ce mois qui sert d'écrin aux nombreuses perles éparpillées par l'étrincelant Van den Boorn.

Le prix de ce numéro, tout spécialement intéressant, n'ayant pas été augmenté, il est fort probable qu'il est aujourd'hui impossible de s'en procurer un exemplaire au bureau de la Meuse, tous les numéros ayant dû être enlevés en un clin d'œil.

C'est cette raison qui me donne à penser que les personnes assez malheureuses pour ne point lire la Meuse seront charmées de se voir livrer quelques extraits de l'article de M. Van den Boorn — le Paul de Saint-Victor du boulevard de la Sauvenière.

Je passe sur l'entrée en matière, où il est question « des dilettantes les plus fins de notre cité et des localités environnantes » — probablement — Bellaire, Bressoux, Montegnée, etc., et j'arrive à l'appréciation de la *Symphonie héroïque*, de Beethoven.

Savourez :

La *Symphonie héroïque*, de Beethoven, ce Dante de la musique, a servi d'exorde à cette fête de l'art. Cette symphonie est une des plus belles créations de l'esprit humain, une des merveilles du monde, et où éclate la grandeur de l'intelligence, cette flamme incombustible, cette partie immatérielle de notre être. Dans cette œuvre, fruit de l'hymen fécond de la science et de l'inspiration, on reconnaît à chaque page la griffe du maître, la marque du génie, ce reflet de la divinité.

La « flamme incombustible » me plaît. Nous avons déjà les coffres-forts incombustibles. Il appartenait à M. Van den Boorn d'inventer une flamme jouissant de la même immunité.

Ce que c'est que le génie de l'invention — ce reflet de la divinité !

Autre chose, à présent. Voici une phrase à longue portée. Impossible de la parcourir jusqu'au bout sans prendre une voiture.

J'ouvre les écluses :

Les paroles de cet oratorio, un des plus dramatiques du maître, sont tirées d'une illustration de la Bible, par Milton, intitulée *Samson agonistes*. Samson juge du peuple d'Israël, vainqueur des Philistins, trahi ensuite par Dalila, vaincu à son tour par ses plus mortels ennemis, jeté dans une tour isolée les yeux crevés et condamné à tourner la meule d'un moulin, puis sa force renaissant et amené par Harafa, guerrier farouche, qui, devant l'autel de Dagon, dont on célébrait la fête, montra la joie brutale du triomphe et insulta l'infortuné captif, celui-ci renversant les colonnes du temple et ensevelissant ses ennemis triomphants sous ses ruines : en se sacrifiant lui-même pour briser la chaîne de sa patrie, c'est là certes un sujet pathétique, surtout sous la plume de Milton devenu lui-même aveugle dans sa vieillesse.

Ouf ! c'est tout. Remarquez, s'il vous plaît, qu'il n'y a pas un point. C'est une seule et unique phrase que vous venez d'avaler !

Quand je dis une phrase, j'ai tort ; c'est plutôt un grand route.

Je comprends que Samson — pour qui M. Vandenberg, en sa qualité d'homme chevelu, doit avoir de vives sympathies — fut fortement ennuyé d'avoir à tourner la meule d'un moulin, mais qu'au ait-il dit, grand Dieu, s'il avait dû tourner la meule — ou plutôt la manivelle — pendant que le bon Van den Boorn posait des phrases comme celle-là !

Mais écoutez la suite :

Les fragments de *Samson*, exécutés à ce concert, commencent précisément à cet endroit du poème où le temple s'écroule sous les cris d'épouvanté des victimes.

Vous voyez d'ici les cris d'épouvante des victimes entassés sur les toits du temple, puis ce même temple, incapable de supporter pareil fardeau et s'écroulant sous les cris !

Je demande une toile romantique représentant la scène. L'ami Cralle s'empressera certainement de l'acheter.

Mais Edouard n'a pas fini. Il va vous parler de *La Nuit*, de « l'éminent directeur » Radoux.

Le chœur de M. Radoux, *la Nuit* (duetto), offre un motif simple, en 3/8, en *la majeur*, que chante d'abord le deuxième soprano, puis les deux voix réunies, et dont le caractère est en harmonie avec le tableau de la nature plein de mystères. Après une petite modulation qui nous conduit en *do*, le premier motif reprend un peu plus mouvementé et après une gradation discrètement conduite, le motif s'en va *de crescendo* et *perdendosi* jusqu'à la plus douce et mourante résonnance. Le chant solo est accompagné par un petit chœur de *sopranos et d'altos*, par les cordes en *sourdeine*, le *tremolo des timbales*, la tenue des trombones dans le grave, les cors aux sons bouchés et par le bruissement de la harpe et quelques autres détails ingénieux encore d'orchestre dont l'ensemble imite la brise nocturne et dont le souffle mystérieux achève l'impression vague et rêveuse que produit ce trop court mais poétique tableau musical.

Si le tableau poétique de M. Radoux est trop court, l'article de M. Van den Boorn ne l'est fichtre pas.

J'aurais voulu servir au lecteur la fin de sa tartine, où il est dit, notamment, que Mme Fick-Wéry « a déployé ses belles cordes vocales », mais, franchement, je n'en ai pas le courage, car si la modulation de M. Radoux nous conduit en *do* — comme l'affirme Edouard — je crains trop que les variations de l'éminent Van den Boorn ne nous conduisent... au *do do*...

Mais comment diable le beau Léon peut-il être... Vandenoorn au point d'insérer de pareilles choses !...

CLAPETTE.

SUR LE PAVOIS.

Ah ! je plains les hommes illustres ! Il leur arrive d'étranges choses ! Un d'eux m'a fait l'autre jour de tristes confidences.

C'est un petit Monsieur, très sot, très pompadour, qu'un rien scandalise et qui aime beaucoup à parler des autres.

Il est bête, onctueux, il a la bouche vermeille et de gros yeux purs.

On m'a assuré qu'il est orateur et qu'il a de l'esprit quand il veut. Je m'en défie toutefois et si je rapporte ici ses confidences, c'est que j'ai cru y découvrir de douces vérités, j'ai cru y voir un des plus amusants petits travers de la société moderne.

« L'honneur, mon cher, l'honneur ! Savez-vous ce que c'est : l'honneur.

« ?? commença-t-il. »

Je lui avouai modestement que je m'inquiétais de la définition comme de Colin Tampon, que la chose n'existant plus en ce siècle, on pourrait consulter des ouvrages. Despréaux l'appelle une île... mais on n'était guère fort en géographie de ce temps-là.

« Eh ! bien, poursuivit-il, je ne suis ni Boileau, ni Cambronne, ni même Louis XVIII... »

« Ah ! Monsieur, je n'en n'ai jamais douté, hasardai-je timidement en regardant ses yeux purs. »

« ... Mais j'ai trouvé la définition de l'honneur ! C'est simple ! s'écria-t-il en s'animent. L'honneur, voyez-vous, consiste en un cadre où se trouve votre portrait, entouré d'autres portraits, l'honneur c'est un discours dythyrambique qu'on vous fait subir, c'est un habit noir qu'il faut mettre et payer... ce sont des largesses à faire, du champagne à verser à flot. Le voilà, l'honneur en ce beau siècle.

« Je m'explique.

« Je suis vieux ; j'ai septante printemps et hivers » et ce disant, mon petit Monsieur bénin s'arrêtait, découvrait son crâne chaud à rendre jalouse l'ombre du crâne de Siraudin. Le soleil donnait en plein sur sa tête qui resplendissait comme un météore. Je tressai pour lui faire entendre que je saisis parfaitement la portée de ses paroles... il me regarda, je crus qu'il allait me demander : septante ans ! savez-vous combien cela fait cela, septante ans ?

Je m'empressai de lui dire : Et puis ??? ? ? ?

Il continua :

« Me voici arrivé à un sommet... je plane !!! le public me connaît, moi ! et je le fais comme j'entends le faire... je le fâche, je l'apaise, il pleure, il proteste, il rit... c'est comme je le veux.

« Je me ferais pour lui hacher en saucissons, en retour, il me donne l'honneur.

« Mais (et ceci soit dit entre nous) s'il croit que ça m'amuse, qu'il se détrompe ! « Tel que vous me voyez, j'ai posé trente fois devant l'appareil d'un photographe, on m'a offert deux fois autant de portraits, je

les garde chez moi au grenier. On m'a reproduit à l'huile, au crayon, à la plume, au burin, dans toutes les poses imaginables, en habit de cérémonie, en petit négligé, en robe de chambre, en décoré.

« Cet excès de reproduction m'a ruiné. Le vulgaire va rarement au fond des choses, et ceux qui offrent des portraits ne regardent jamais derrière le rideau.

« Un beau matin, on vous annonce que telles personnes désireuses de rendre hommage à votre talent, vous remettront des portraits à huit heures précises au son des fifres flanqués d'une paire d'allocutions et de quelques applaudissements frénétiques.

« C'est l'honneur qui vous arrive tambour battant.

« L'heure sonne ! ! c'est le moment d'être ému, on rappelle en septante lignes de papier ministre des choses que vous connaissez parfaitement et dont l'auditoire se soucie très peu. On vous remet un cadre, vous entonnez d'une voix chevrotante l'hymne des remerciements.

« Divin ! Divin ! crie-t-on de toutes parts. L'homme généreux ! Quel cœur.

« On vient vous serrez la main, il s'en faut peu qu'on ne baise les bords de votre manteau.

« Or, que vous veulent, ces adorateurs-là ? Tenez, c'est triste à dire, mais ils se fichent de vous, ils sont venus pour boire ! S'ils suent à gouttes en applaudissant, s'ils vous acclament, ce n'est pas qu'ils vous admirent. Non, j'en ai une expérience profonde ! Notez que j'ai cinquante portraits ! Ce n'est pas une grande estime, c'est une saignée.

« J'ai ri jaune plus d'une fois en voyant la glotonnerie de ceux qui m'honoreraient ainsi. Ils buvaient comme des trous, les garçons étaient bleus tant on les harcelait. Et il fallait être gai ! et il fallait rire ! ! !

« O honneur ! que de crimes l'on commet en ton nom !

« Le lendemain en faisant mes comptes, je trouvais mon portrait plus cher qu'un tableau de Meissonnier, les journaux déclaraient la soirée splendide, cordiale, sans jamais penser que j'en étais réduit à faire des économies pendant six mois pour me remettre à flot ! sans se dire qu'il est en ce monde des choses dont on devrait user avec prudence et qu'on ne promène pas sur le pavois un homme qui n'a pas de quoi payer les porteurs. »

L. HILARÈS.

LETTE DE CHINE.

(Correspondance particulière du Frondeur.)

Canton, le 1^{er} mars 1884.

Mon cher Directeur,

Ce qu'on a raconté souvent au sujet des mœurs indolentes des orientaux, ne doit décidément pas être rangé dans la série des contes bleus.

On ne saurait croire, en effet, à quel point les asiatiques — et en particulier les habitants du Céleste-Empire — sont indifférents aux événements les plus importants. C'est ainsi que la prise de Sontay et de Bac-Ninh ont à peine ému le public. En revanche, le monde des mandarins — avec cette propension aux futilités qui caractérise les sociétés en décomposition — s'occupe beaucoup d'un petit fait dont le héros est un mandarin à bouton de cristal, gouverneur de la province de Canton.

Voici le fait. Dernièrement, une société composée de Chinois, distingués qui organisent parfois des concours de vitesse entre les jonques de l'empire, projeta de donner une fête consistant en une représentation de quelques pièces, dont les rôles seraient tenus par les plus jolies mandarines. Le produit de cette fête, à laquelle les mandarins et les mandarines seront admis, moyennant finance, devait, dans la pensée des organisateurs, être partagé entre deux œuvres charitables.

Comme il fallait donner cette fête dans un local digne d'elle, on s'adressa à Thosé-pe-ti, mandarin à bouton de cristal et on lui demanda de bien vouloir mettre à la disposition des organisateurs, le kiosque destiné aux assemblées provinciales de mandarins, kiosque dont il avait la clef.

Or, il faut vous dire que la femme de ce mandarin, est la présidente d'une société de dames s'occupant de recueillir les jeunes chinoises, qui, livrées à elles-mêmes pourraient être tentées de naviguer sur les bateaux de fleurs. Quand on a mis la main sur une de ces ex-futures égarées, on lui donne des maîtres qui lui apprennent le dessin, la musique et l'escrime, afin qu'elles puissent dignement remplir les fonctions de servantes — fonctions auxquelles on les destine.

Cette œuvre, assurément, est utile, mais cependant, les organisateurs de la fête, jugeant plus intéressants les malheureux auxquels ils voulaient procurer des ressources, ne crurent pas devoir répondre affirmativement au mandarin Thosé-pe-ti, quand celui-ci leur demanda de donner une part importante de la recette à l'œuvre dont sa femme était présidente. Ils promirent seulement de donner une somme qui, je crois, équivaut à peu près à un millier de francs en monnaie belge.

Là-dessus, le mandarin à bouton de cristal, après avoir prononcé chez lui, le soir, au coin du feu, un discours-ministre, vivement applaudi par les mandarines présentes, fit savoir aux organisateurs qu'il refusait de donner la clef du kiosque dont on avait besoin pour la fête.

Les organisateurs trouvèrent le procédé petit, puis cherchèrent un autre kiosque pour y donner leur fête. Mais un autre incident surgit. Il paraîtrait que le mandarin n'a nullement le droit de disposer du kiosque dont il a si cavalièrement refusé la clef ; ce kiosque appartiendrait complètement aux mandarins de la province qui, s'y réunissant quelques jours seulement par année, veulent bien en laisser la jouissance au mandarin à bouton de cristal ; mais, en présence du refus opposé par celui-ci à une demande de chinois distingués, refus peu justifié par une question d'amour-propre aussi mal placée ; les mandarins se proposent, dit-on, de rappeler à celui qui n'est que le premier d'entre eux, qu'il n'a pas le droit, même pour y donner ses propres fêtes, de disposer du kiosque provincial selon son bon plaisir et sans consulter les véritables propriétaires.

Voilà toute l'affaire. Je ne sais si elle est bien intéressante, mais j'ai cru devoir néanmoins vous la conter pour vous donner une idée des allures autocratiques que prennent, même dans les questions les plus futiles, ici, les mandarins haut placés. Cela vous prouvera que, sous ce rapport du moins, la Chine n'a rien à envier à la Belgique.

Votre dévoué correspondant,
ET-TEC-LAP.

Pavillon de Flore.

Les Brigands.

La nouveauté ayant médiocrement plu, M. Ruth a retiré d'un des rayons les plus brillants du magasin dramatique un *rossignol* dont la gorge, ma foi, n'a pas paru trop ratatinée. C'est qu'Offenbach — ô l'heureux mort ! — ne vieillit pas ; avant de remplir le verre où il a bu de ce vin pétillant et vermeil — tout en mousse — qui est l'image exacte de son talent, une bienfaitrice fée l'aura sans doute trempé dans la fontaine de l'éternelle jeunesse. Créateur de l'opérette, Offenbach en est demeuré sans contredit le maître. De ses disciples, les uns ont peut-être plus de science, les autres plus de grâce mièvre ; — mais qui, avec un égal diable au corps, a écrit d'aussi gaillardes pages, pleines d'une folle gaieté, d'une verve toujours soutenue et d'un esprit charmant ?

L'intérêt de cette reprise s'attachait surtout à l'interprétation. A vrai dire, si nous ne déguisons notre sentiment, nous serions forcés de la trouver d'une faiblesse assez marquée. Mais, sachant que chaque chose doit être mesurée à l'aune qui lui convient, nous estimons, plus justement, qu'elle a été satisfaisante. Il y a des gens qui sont satisfaits d'une honnête médiocrité.

M^{me} Régine, dans *Fioretta*, ne nous semble pas en progrès ; le débit — un peu pâteux — devient, quand le mouvement s'accélère, quasiment inintelligible. La voix, faible dans le médium, est poussée, dans le registre élevé, jusqu'à l'extrême acuité. L'effet est pénible. L'artiste est méritante et consciencieuse ; son talent vaut la peine qu'on le critique et qu'on ne se borne pas à brûler perpétuellement, en son honneur, un fadé encens.

Mille compliments à Mme Mousseron. Elle a rendu très gentiment, avec un joli brin de voix pas trop chevrotant, le personnage de *Fragoletto*. La saltarelle du 1^{er} acte : « *Falsacappa voicci ma proie* » a été détaillée par elle d'une façon exquise. Comédienne intelligente et chanteuse de goût, il ne manque à Mme Mousseron qu'un peu d'acquis et de méthode pour devenir une artiste distinguée.

M. Urbain est dévolu le rôle de *Falsacappa*. La tâche est lourde et il faut, pour la porter allègrement, trois actes durant, des épaules plus robustes que les siennes. Cet artiste me paraît n'avoir qu'une idée assez confuse des nuances et j'enrage vraiment de ne le voir donner parfois ni relief ni importance à des agréments qui mériteraient certes d'être soulignés.

M. Victor a donné une physionomie passablement amusante à Pietro et M. Desclos reste drôle aussi longtemps qu'il ne chante pas. Citons également M. Cavé. Les légendaires carabiniers ont été salués de la belle manière ; on leur a même fait une petite ovation. Chose étrange : plus on se rapproche de la mascarade et plus, d'ordinaire, le public y trouve son compte.

Nous ne voulons point terminer ce compte-rendu sans adresser à M. Meurice, le chef d'orchestre, quelques éloges bien sentis. Son bâton magistral conduit très heureusement la bande des choristes et il leur a si bien seriné leurs airs qu'ils paraissent en vérité ne pas ignorer les éléments du solfège.

X.

A PROPOS D'ART.

On a achevé de restaurer la partie de l'église St-Denis qui se trouve sous l'orgue. Il y a quelques mois, les travaux du début avaient donné jour à une chapelle romane du plus grand style ; la pierre remise à nu faisait paraître les lignes multiples, quoique simples, de cette partie de l'édifice.

Tout le monde admirait cette restauration si bien entendue, cet art si vrai et si réel.

La colonne du centre, les deux fenêtres, admirables dans leur solidité robuste, les voûtes, le tout enfin, palpait de vie ; le temps avait revêtu la pierre d'une patine magnifique.

Aujourd'hui les murs sont peints du bas en haut, après avoir été réplâtré cinq ou six fois sans doute ; partout s'étalent des dessins idiots reproduits à l'infini grâce au pochoir.

Où l'on trouvait la roche, on a du papier peint à 50 centimes le rouleau.

Les voûtes sont enduites d'une couleur mastic tachetées d'étoiles dorées ; les moellons étaient plus légers ! Les lignes se sont perdues.

On a fait des 2 portes conduisant au jubé deux panneaux d'armoire bourgeoise (en les ouvrant on doit s'attendre à trouver une tunique de garde civique) !

Les vitraux placés sont un vrai scandale. Au lieu de ces grisailles d'étalage, combien nous aurions préféré les petits carreaux anciens. Le sol ouvré en mosaïque m'annonçait une salle de bains ; je cherchais le cercle sertissant les initiales des propriétaires.

On y chanterait les *Mousquetaires au Couvent* !

Y a-t-on pensé ? Je ne le sais ; les églises n'étant plus fréquentées que par les enfants et les gags des deux sexes, on en égaie autant que possible l'aspect.

C'est ainsi que les murs polychromés de la sortie ne peuvent être mieux assimilés qu'à des jouets.

« Chers enfants, quand vous aurez été bien sages on tirera la tombola des gentilles statuettes, des pierreries, minarets et autres bibelots composant l'autel saint-Théodore ! »

On dit le fameux rétable de St-Denis en réparation. Nous tremblons ; le pontife de Béthune est peut-être en train d'en faire un chef-d'œuvre !!!

Faite de mauvaises choses, c'est votre affaire ; (exemple l'autel St-Théodore) vous les subirez ; mais épargnez les œuvres véritables, toutes faites. Je ne vois ici que l'art.

Les artistes convaincus du moyen-âge ont marqué de leur vie, de leur sang des sculptures et cette architecture, et vous les blasphémiez.

RABOT.

THÉÂTRE ROYAL DE LIÈGE

Directeur M. GALLY. — Bur. à 6 0/0 h. — Rid. à 6 1/2 h.

Dimanche 23 mars 1884

La Princesse des Canaries, op. bouffe en 3 a.

Et Pré aux Cleres, opérette en 3 a. et 4 t.

Lundi 24 mars 1884

1^{re} représentation de :

Lohengrin, grand opéra en 3 actes et 4 tableaux, de Richard Wagner.

Décor nouveaux de MM. Cèlos et Bernier. — armures et armes de la maison Leblanc-Granger. — Costumes nouveaux.

Casino Grétry

Dimanche 23 mars, à l'occasion de la Letare,

DERNIER

Grand Bal Masqué

Samedi 29 mars

Réouverture de l'Eden-Théâtre, avec une troupe entièrement nouvelle.

VIENT DE PARAITRE

chez DESIRE, libraire, rue Lulay, 3, Liège, la 4^{me} édition de :

Qui qu'a fait ça ?

Polka-mazurka par D.-D. Meuron, professeur au Conservatoire royal de Liège.

Prix : UN franc.

AVIS IMPORTANT aux personnes économes. — La grande maison de parapluies, 48, rue Léopold, met en vente des parapluies véritables anglais, légèrement défranchis, en bonne soie croisée, monture paragon, manche élégant, au prix incroyable de fr. 7-50, des parapluies valant en moyenne de 12-50 à 15 francs.

DEMANDEZ

L'AMER CRESSON

Le Cresson est universellement reconnu comme l'aliment le plus sain.

C'est cette plante, ainsi que les écorces d'oranges amères, etc., qui forment la base essentielle de

L'Amer Cresson

les plus délicieux des apéritifs. Le seul que les plus éminents chimistes déclarent ne contenir aucun principe nuisible.

L'Amer Cresson

se prend pur, avec du genièvre ou de l'eau ordinaire

Il faut se garder de le mélanger à aucune autre liqueur pour ne pas altérer ses incomparables qualités.

En vente partout

UN NOUVEAU DÉFENSEUR DE DIEU.



(DIEU LE PÈRE)
« FARCEUR VA !!! »

— « On plaisante la divinité, c'est scandaleux ! »